



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

PRESENTS

Président : Mr. GUIGNARD Daniel

Membres : MM. BARBOTIN Jean-Claude - BERTAUD Jean-Luc – BODIN Dany - BONNET Franck – BOURON Benoit - CHATELLIER Mickaël - DELAVALAUD Bernard - DENIAU Jean Paul – GAUVIN Francis – LAMARQUE Dominique - LAROCHE Pierre - LIAGRE Alain – MALEN Jérôme - MASSE Jean-Yves - MAZURIE James - NOIRAUT Fabrice - OUVRARD Jacques - PETIT Jean - PRUNIER Jacky – ROUGER Alain

Membres cooptés : MM. BERNARD Benjamin – PORCHER Michel

EXCUSES : Mmes BRENET Ludivine - SARRAZIN Claire - RULLIER Maryse

MM. BAUDOIN Gilles - GODET Jean-Marie – GODET Jean-Pierre – PARNAUDEAU Romain -- THIBAUD Jean-Luc - Dr. ZACCHEO Emmanuel

Membre coopté : Mr. BOURDEVERE Jérôme

Chargé de mission : Mr. GOUDEAU René

Membre invité : Mr. GRIMPRET Christophe

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER COMITE DIRECTEUR EN DATE DU 24 AOÛT 2021 PARU DANS LE JOURNAL ELECTRONIQUE N° 02 DU 10 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents avec la modification suivante : il faut lire Anthony MICHEAU au lieu de Anthony MICHAUD.

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde, rappelle la tenue de l'Assemblée Générale du District : Le vendredi 8 octobre 2021 au TALLUD à 19h30, et passe directement à l'ordre du jour.

COMMISSION SPORTIVE

Le point sur la nouvelle saison :

La reprise est effective depuis les 28/29 Août avec le premier tour de Coupe de France.

Reprise de la saison 2021/2022 - Quelques dates :

Week-end des 28/29 Août 2021 : Coupe de France – 1^{er} Tour

Week-end des 04/05 Sept. 2021 : Coupe de France – 2^{ème} Tour

Week-end des 11/12 Sept. 2021 : Championnats 1^{ère} journée (pour les D1-D2-D3)

Week-end des 18/19 Sept. 2021 : C.F. - 3^{ème} tour - Coupe des Deux-Sèvres 1^{er} tour.

Week-end des 25/26 Sept. 2021 : Championnats 2^{ème} journée (pour les D1 D2 et D3)

Reprise du championnat par la 2^{ème} journée pour les D4 et D5.

Week-end des 02/03 Oct. 2021 : Coupe de France – 4^{ème} Tour

Les rencontres de championnat des 4 équipes du District toujours qualifiées sont reportées.

Nous pouvons les féliciter : Airvo St Jouin – Ardin – Pays Argentonnais et St Jean Missé.

Nous pouvons féliciter aussi nos équipes de Nationale et ligue encore qualifiées Bressuire FC (N3) – Cerizay CO (R3) – Moncoutant SA (R2) – Niort St Florent (R1) – Parthenay Viennay (R2) – St Sauveur US (R2) – Terves ESP (R3) – Thouars Foot 79 (R1).



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

Mouvements des clubs – Rappel

Fusions et Mise en sommeil effectives pour la saison 2021/2022 :

Mise en sommeil des clubs de : **Souigné St Martin (D4) – Paludéen Fc (D4) – Loubigné (D5) - Arçais (D5) et Boussais (D5).**

Reconduction de la Mise en sommeil du club de : **Niort Portugais** pour la seconde année.

Fusion des clubs de Pays Maixentais et de l'Espoir Maixentais Football :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : US Pays Maixentais

Fusion des clubs de Chatillon et Pompaire :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : ES Chatillon Pompaire

Fusion des clubs de St Loup Louin et Gourgé :

Le club issu de cette Fusion évoluera sous l'entité : FC du Thouet

Rétrogradations suite à leur demande: Parthenay Portugais (1) de D3 en D4 - Pays Thénezéen (3) de D4 en D5 et l'US Lambon (1) de D4 en D5.

Evolution des Poules : Championnats de D1 – D2 et D3 Poules de 12 Equipes
Championnat de D4 (Deux poules de 12 – et Quatre poules de 11 équipes)

Le championnat de D5 se compose de 85 équipes pour 8 Poules.

Cette compétition se déroulera en une seule phase par matchs «aller-retour»

Ententes en D5 : Us CCS/Exoudun – Ardin/Autize Avenir – Sauzéen/Paizay le Tort - Vergentonnaise/Brion

Particularités aux Ententes : Ces équipes ne pourront pas participer à la Coupe Saboureau, ni accéder en fin de saison

Fonction d'Arbitres Assistants : Dérogation pour la D5

- La fonction d'Arbitre Assistant pourra être assurée par des joueurs de champ.
- La décision devra être prise avant le début de la rencontre, et portée à la connaissance de l'Arbitre et des deux Capitaines.
- Restriction : Un seul changement autorisé durant le match. Un joueur exclu ne pourra pas assurer cette fonction.
- Fonction autorisée que l'on soit en présence d'un Arbitre Officiel ou d'un Bénévole.
- Cette dérogation sera autorisée pour toute la saison.

En cas de litiges, la Commission Sportive Statuts et Règlements statuera.

Déroulement des rencontres

- Par dérogation : Les rencontres pourront se dérouler le Vendredi ou le Samedi en nocturne, après accord écrit entre les deux équipes.
- Cette dérogation pourra également être accordée aux clubs dont les installations ne répondent pas aux critères de niveau d'éclairage.



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

COMMISSION DES JEUNES ET DES ENTENTES

Inscriptions région : 34 clubs

Inscriptions District :

- U18 - 16 équipes sur 1 seule division
- U17 - 22 équipes sur 2 divisions
- U15 - 38 équipes sur 2 divisions
- U15 à 7 - 8 équipes sur 1 seule division
- U13 - 94 équipes sur 3 niveaux
- U11 - 104 équipes sur 3 niveaux

2 équipes U19 sont intégrées en interdistrict avec la Charente-Maritime

Coupes et Challenges en U13, U15, U17

COMMISSION FOOT EVEIL

La Journée Nationale des débutants est programmée à THOUARS le 11 juin 2022

COMMISSION FUTSAL

Futsal, 3 équipes en moins et deux en plus

Suite à la pandémie et après réunion avec les clubs, une phase de brassage est mise en place pour l'ensemble des équipes.

La FMI est mise en place pour tous

Mise en place des arbitres une formation devrait avoir lieu rapidement, dossier suivi par Franck BONNET et Hakim MAHAOUDI.

La valorisation des arbitres futsal débute et elle se déroulera sur trois ans.

COMMISSION FOOT LOISIR VETERANS

Toujours pas de retour de la FFF sur les dotations pour les clubs foot loisir Vétérans identifiés

Deux clubs seront mis à l'honneur pour l'AG (remise de maillot) St Romans les Melle et Beauvoir.

COMMISSION FEMININES

Championnats seniors :

3 divisions de District à 11 gérées par la Vienne.

- D1 : 12 équipes avec accession à la R2 et descente en D2.
- D2 : 10 équipes avec montée en D1 et descente en D3.
- D3 : 12 équipes réparties en 3 poules géographiques en phase 1 et poule de niveau en phase 2 avec montée en 2 div pour la poule haute.

Toute création ou reprise d'équipe sera systématiquement versée en 3Div.

Le championnat à 8 seniors est géré par le District 79 ; 12 équipes réparties en 3 poules géographiques en phase 1 et de niveau en phase 2.



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

Championnats jeunes :

U14/U17 à 8 gérés par le District 79 : 21 équipes réparties en 4 poules pour la phase 1 avec la possibilité d'engagement en phase 2 et phase 3.

U11/U13 gérés par le District 86 : 24 équipes réparties dans 4 poules, puis phase 2 et phase 3 de niveau ; là encore possibilité de s'engager en phase 2 et 3 pour les clubs qui le désirent.

Dans les 2 championnats jeunes nous avons une répartition équilibrée d'équipes entre chaque pôle.

Le 23 octobre en parallèle des rencontres U11/U13, va se dérouler la journée de la rentrée du foot féminin.

Les clubs qui vont se rencontrer lors de cette journée et qui ont des moins de U11 pourront les faire jouer ensemble sur un plateau du terrain de l'équipe receveuse.

Enfin cette saison nous avons ouvert le futsal aux équipes de la Vienne pour les catégories seniors et U14/U17.

PRESENTATION DES COMPTES 2020/2021

La présentation des comptes du District a été effectuée par projection du compte de résultat et du bilan arrêtés au **30 /06 /21** avec une analyse des principales opérations financières intervenues sur la **saison 2020/ 2021**.

Le District de Football des Deux Sèvres, = 15 777 licenciés, contre 17 593 l'année passée soit une baisse de 9 %.

Un budget (total des charges), maîtrisé, à 312 K€ ; en nette baisse par rapport aux années passées.

Cette saison (2020/2021) a été marquée par la crise sanitaire COVID 19, ce qui en fait une année très particulière.

En effet l'arrêt des compétitions sportives le 25 Octobre 2020 a entraîné une activité très ralentie au niveau des compétitions de notre District.

Ainsi le budget a été ramené à environ 312 K€, en économie d'environ 102 K€, caractérisée par des frais de commissions en retrait - 16 K€ (moins de déplacements), des frais de personnel en économie (salaires et charges -/- chômage partiel) de l'ordre de - 61 K€ et des frais de fonctionnement de - 24 K€

Le Compte de Résultat

Les produits de l'exercice 311 993 € contre 406 640 € l'exercice précédent :

Ceux-ci se ventilent :

55 % en subventions, soit 172 K €, contre 215 K€ en 2020 ;

45 % provenant des clubs, soit 140 K €, contre 191 k€ l'an dernier ;

Le détail des produits (subventions, ressources provenant des clubs) est communiqué en comparaison avec les exercices précédents :

L'évolution essentielle est :

Au niveau des subventions : soit - 43 K€ cette année, l'an dernier c'était + 51 K€.

Rappel : l'année passée, le District avait bénéficié de la restitution de 22K€ en provenance de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine

Les autres subventions perçues sont en diminution de 21 K€ ;



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

Le District 79 tient à remercier ces financeurs qui, sur cette saison, ont été très reconnaissants du travail accompli par le maintien de ces subventions.

Au niveau des produits perçus des clubs, une évolution : 191 K€ à 140 K€, soit une variation de **-51 k€**, compte tenu essentiellement :

Comme évoqué précédemment, cette saison 2020/2021 a été très particulière, compte tenu de l'effet Covid 19 et de la répercussion sur les compétitions gérées par le District et donc de son organisation.

Compte tenu de ces dépenses atténuées (chômage partiel / moins de déplacements et moins de frais des commissions), le District 79 a décidé de retourner aux clubs ces économies générées, ce qui s'est traduit par le reversement des frais d'engagements des coupes départementales pour l'ensemble des catégories soit 27 K€ fait au club

Compte tenu de l'arrêt des compétitions, il y a eu donc, moins de rentrées au titre de la discipline (cartons) un total de 17 K€ en produits contre 45 K€ la saison passée, soit un écart de **-28 K€**

Les charges (nettes de produits) s'établissent à 311 993 €, contre 414 307 € l'exercice précédent :

Soit une évolution de **-102 K€**.

L'analyse des variations des charges est essentiellement la suivante :

- Des frais de commissions et actions, déplacements et de fonctionnement à un niveau inférieur à l'an passé :
- 40 K€.
- Des charges de personnel (salaires charges sociales et fiscales) en économie de - 61 K€ (chômage partiel, arrêts maladies et charges sociales) ;

Les frais de personnel représentant environ 50 % du budget,

Pour information, le montant global de ces frais généraux, qui était prévu à 487 K€ s'élèvent au réel à 312 K€ ; soit un budget en nette diminution globalement par rapport aux prévisions, mais les circonstances sont particulières.

Le temps décompté des bénévoles,

A travers le suivi des frais de déplacements, il est constaté une annotation de temps passé par les bénévoles d'un total de 3 678 heures, contre 6 353 heures la saison 2020, et 10 167 heures la saison 2019.

L'implication des bénévoles reste toujours aussi forte, mais les circonstances particulières de cette année de COVID expliquent cette diminution des temps (évoqué précédemment).

Le Bénévolat reste un poids incontournable dans le fonctionnement du District, et ceci pour assurer une bonne marche dans son fonctionnement

Compte tenu de ces effets, il en résulte un excédent sur cet exercice arrêté au 30 06 2021, de 1 654 €.



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

Le Bilan

Le Bilan actif et passif au 30 06 2021 est présenté.
Celui-ci annote un total de 402 489 €, contre 468 202 € l'an passé.

Au 30 06 2021, la situation financière reste saine, mais apparait en termes de trésorerie, plus flatteuse que l'an dernier au 30 06 2020 (356 K€ / 313 K€)

En effet, il convient de préciser que cette situation financière plus positive est une photo des comptes au 30 06 2021 et qu'il convient de noter que cette évolution est due en particulier au versement par la Ligue du solde de leur compte (0 au 30 Juin 2021 contre 74 K€ au 30 juin 2020).

Les fonds propres du District des Deux-Sèvres s'élèvent à 127 323 € et représentent 40 % sur un budget de 312 K€, l'an dernier (125/ 414) également 30 % ;

Le fonds de roulement (réserves, complété des indemnités de fin de carrière provisionnées) s'élève à 188 845 € contre 156 456 € au 30 06 2020,

Il faut noter que ces provisions pour indemnités de fin de carrière sont nécessaires car les dates de départ en retraite de certains salariés s'approchent, d'où les recrutements de personnes, initiés depuis 2019 pour également compléter l'équipe.

Le point sur la saison actuelle (budget prévisionnel saison 2021/2022) :

L'approche budgétaire prévisionnelle a été basée sur les budgets réalisés ces dernières années avant la crise sanitaire et en tenant des comptes des évolutions.

La maîtrise du budget constatée ces dernières années, et le travail accompli par chaque membre des commissions a permis d'afficher une maîtrise depuis ces dernières années.

Ce budget est actuellement au plus bas, et toutes les réductions des dépenses ont été effectuées.

De fait, et compte tenu des actions entreprises, le budget sur l'exercice 2022 ne peut être présenté en équilibre, car il s'affiche à 444 200 € ; en tenant compte du maintien de la cotisation à 3.50 €.

Il est donc présenté en insuffisance de – 28 340 €, et donc il pourrait être effectué un prélèvement sur les réserves en conséquence.

L'équilibre de ces budgets a pour fondement, bien évidemment, le maintien des subventions de nos partenaires institutionnels.

Celui de la saison 2022/2023 est difficile à appréhender, compte tenu de la situation sanitaire. La volonté du District 79 est de s'adapter à cette situation et de ne pas entreprendre de dépenses ou actions trop impactantes budgétairement notamment vis-à-vis des clubs.

COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine
District Football des Deux-Sèvres
23 rue pied de fond BP. 18 312
79043 Niort Cedex 9

COMPTE de RESULTAT AU 30 JUIN 2021

CHARGES			PRODUITS		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020
achats et services extérieurs	82 623	170 035	VENTES / produits	2 858	14 732
IMPOTS & TAXES	8 621	9 395	COTISATION CLUBS	38 864	0
SALAIRES DU PERSONNEL diminués du chômage partiel et I J	134 120	165 860	RÉCETTES (lic., Rbst., ...)	37 658	53 626
CHARGES SOCIALES	22 250	51 892	RÉCETTE (Discipline)	17 178	45 617
DOT. AMORT. & PROVISIONS	62 735	2 882	ENGAGEMENTS (champ + coupes)	43 646	77 143
CHARGES FINANCIÈRES	720	797	SUBVENTION D'EXPLOITATION	171 790	215 522
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 099	14 093	reprise de prov. /transf. de charges	1 369	0
RESULTAT	1 654	-7 666	INTERETS BANCAIRES	460	647
TOTAUX	313 822 €	407 287 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0
			TOTAUX	313 822 €	407 287 €

FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine
District Football des Deux-Sèvres
23 rue pied de fond BP. 18 312
79043 Niort Cedex 9

BILAN AU 30 JUIN 2021

ACTIF			PASSIF		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020
ACTIF IMMOBILISE	34 438	65 173	REPORT A NOUVEAU	125 669	133 335
			RESULTAT	1 654	-7 666
			TOTAL FONDS ASSOCIATIF	127 323	125 669
CREANCE D'EXPLOITATION	11 414	89 535	PROVISIONS POUR CHARGES	145 960	95 960
DISPONIBILITES	356 637	313 494			
total ACTIF CIRCULANT	368 051	403 029	DETTES D'EXPLOITATION	129 206	246 573
TOTAUX	402 489 €	468 202 €	TOTAUX	402 489 €	468 202 €

COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

TARIFS SAISON 2021-2022

Les membres du Comité valident à l'unanimité les tarifs ci-dessous, pour la saison 2021-2022

TARIFS 2021/2022	
1 - COTISATIONS	
FUNCTIONNEMENT :	
Par licence :	
Prélevement licence dite « Active »	
Séniors/Vétérans – U19/U16 – U17/U16 – U16/U14 – U13/U12	3,50 €
Foot d'Animation et diversifié	1,75 €
DIVERS :	
Licence Ayant-droit	25,80 €
Licence membre Observateur/Accompagnateur (non licencié dans un club)	25,80 €
2 - DROITS D'ENGAGEMENT	
CHAMPIONNATS	
Départemental 1	143,00 €
Départemental 2	134,00 €
Départemental 3	132,00 €
Départemental 4	127,00 €
Départemental 5	108,00 €
U19 Inter-Districts (79/86)	39,00 €
Féminines à 8 Seniors du Poitou (Gestion District 79)	31,00 €
Futsal Féminin seniors	23,00 €
Féminines U11-U13 du Poitou (Gestion District Vienne)	19,00 €
Féminines U14-U17 à 8 (Gestion District 79)	21,50 €
Féminines Futsal U11/U13 du Poitou	23,00 €
Futsal 1ère et 2ème Divisions	24,00 €
U18	39,00 €
U17 - 1ère, 2ème et 3ème Division-	39,00 €
U15 - 1ère, 2ème et 3ème Division-	36,00 €
U15 à 7	36,00 €
U13 - 1ère, 2ème, 3ème et 4ème Division-	36,00 €
U12 Créteilan	20,00 €
U11 - Niveau 1, 2 et 3-	23,00 €
Plateaux U7 et U9	GRATUIT
COUPES et CHALLENGES	
Coupe DEUX-SEVRES	112,00 €
Coupe SABOUREAU	84,00 €
Coupe U19 Inter-Districts (79/86)	44,00 €
Coupe Futsal Deux-Sèvres	27,00 €
Coupe Féminines à 8 Seniors du Poitou	31,00 €
Coupe Départementale U18	31,00 €
Coupe Départementale U17	31,00 €
Coupe du Poitou Féminine à 8 (gérée par le District 79)	31,00 €
Coupe Angélique U16/U17	31,00 €
Coupe Départementale U15	26,00 €
Coupe Angélique U14/U15	26,00 €
Coupe Festival Foot U13 Masculine	20,00 €

COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

TARIFS 2021/2022	
3 - PART SUR RECETTE (Forfaits par rencontre)	
<u>COUPE DEUX-SEVRES</u>	
<u>Tarifs des entrées</u>	
1/4 de Finales	4,00 €
1/2 Finales	5,00 €
Finale	6,00 €
<u>Forfait recette</u>	
1er au 3ème tour	17,00 €
4ème et 5ème tour	26,00 €
6ème tour et plus	50,00 €
1/4 de finales > 30% recette brute ou sur minimum recette (200,00 €) + forfait délégué(s) 24,00 €.	
1/2 finales > 30% recette brute ou sur minimum recette (285,00 €) + Prise en charge déplacement délégués.	
Finale > 30% recette brute + Prise en charge déplacement délégués.	
<u>COUPE SABOUREAU</u>	
<u>Tarifs des entrées</u>	
1/4 de Finales	3,00 €
1/2 Finales	4,00 €
Finale	5,00 €
<u>Forfait recette</u>	
1er au 3ème tour	12,00 €
4ème et 5ème tour	17,00 €
6ème tour et plus	32,00 €
1/4 de finales	50,00 €
1/2 finales > 30% recette brute ou sur minimum recette (105,00 €) + Prise en charge déplacement délégués.	
Finale > 30% recette brute + Prise en charge déplacement délégués.	
4 - ARBITRES	
<u>INDEMNITE KILOMETRIQUE (barème LFNA) - trajet le plus court</u>	
Indemnité kilométrique (par km aller/retour)	0,401
Minimum à percevoir (80 km aller/retour)	24,08 €
<u>INDEMNITE DE MATCH</u>	
Championnat SENIORS D1 > Centre	34,00 €
Championnat SENIORS D1 > Assistant	31,00 €
Championnat SENIORS D2/D3/D4/D5 > Centre	31,00 €
Championnat SENIORS D2/D3/D4/D5 > Assistant	27,00 €
Championnat et coupe U19 Inter-Districts (17/9/86) > Centre	31,00 €
Championnat et coupe U19 Inter-Districts (79/86) > Assistant	27,00 €
Championnat et coupe U18 > Centre	28,00 €
Championnats et coupes à 8 FEMININES > Centre	31,00 €
Championnats et Coupes FUTSAL (forfait arbitre centre)	20,00 €
Championnats et coupes U13 - U15 - U17 - U18 > Centre	26,00 €
Championnats et coupes U13 - U15 - U17 - U18 > Assistants	22,00 €

COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

TARIFS 2021/2022	
5 - STATUT DE L'ARBITRAGE	
1 ^{ère} Année d'infraction	
D1	120,00 €
D2 - D3 - D4 -	50,00 €
2 ^{ème} Année d'infraction	> Amende DOUBLEE x2
3 ^{ème} Année d'infraction	> Amende TRIPLEE x3
4 ^{ème} Année d'infraction	> Amende QUADRUPLEE x4
6 - DROITS ET FRAIS DE DOSSIER	
Réserve et réclamation d'avant match	37,00 €
Réserve et réclamation d'après match	70,00 €
Appel devant la Commission d'Appel de la Ligue :	
- autre que faits disciplinaires	100,00 €
- faits de discipline (frais de dossier)	100,00 €
Appel devant la Commission d'Appel du District :	
- autre que faits disciplinaires	73,00 €
- faits de discipline (frais de dossier 111 Euros + frais de déplacement 100 Euros)	211,00 €
7 - AMENDES SPORTIVES	
Instruction d'un dossier	32,00 €
Amende pour absence non excusée à une audition	32,00 €
Amende pour absence de rapport demandé	32,00 €
Instruction d'un dossier intempéries	31,00 €
Amende par commission à fixer par celle-ci	A fixer
Amende au club dont l'arbitre désigné ne s'est pas déplacé	15,00 €
Forfaits Championnat	
1 ^{ère} et 2 ^{ème} Division	
> 1er Forfait	40,00 €
> 2 ^{ème} Forfait	60,00 €
> 3 ^{ème} Forfait	80,00 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème} Division	
> 1er Forfait	40,00 €
> 2 ^{ème} Forfait	50,00 €
> 3 ^{ème} Forfait	60,00 €
<i>Pour les équipes de la 1^{ère} à la 4^{ème} division l'amende du forfait lors des trois dernières journées sera doublée.</i>	
5 ^{ème} Division - Futsal - U19 - U18 - Féminines et Coupes Départementales	
> 1er Forfait	30,00 €
> 2 ^{ème} Forfait	30,00 €
> 3 ^{ème} Forfait	30,00 €
> 4 ^{ème} Forfait	20,00 €
Jeunes District et Féminines	
> 1er Forfait	20,00 €
> 2 ^{ème} Forfait	20,00 €
> 3 ^{ème} Forfait	20,00 €
Amende forfait finales jeunes District	80,00 €

COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

TARIFS 2021/2022	
7 - AMENDES SPORTIVES (suite)	
Licence manquante (toutes catégories) / par licence	5,00 €
Feuille de match "papier" en retard :	25,00 €
Feuille de match "informatisée" - transmission tardive :	25,00 €
Absence aux Assemblées Générales	
Clubs dont le niveau le plus élevé de l'équipe 1 est de Ligue	80,00 €
1ère, 2ème et 3ème Division Départementale	70,00 €
Autres divisions départementales	60,00 €
Absence aux réunions décentralisées et de formations	30,00 €
8 - AMENDES DISCIPLINAIRES	
Instruction d'un dossier :	32,00 €
Non envoi de rapport :	32,00 €
Le tarif des amendes ci-dessous correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.	
1er Avertissement	13,00 €
2ème Avertissement	16,00 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	28,00 €
Faits disciplinaires Joueur exilé	37,00 €
Evocation	37,00 €
9 - FRAIS DE DEPLACEMENTS	
Membres élus et cooptés par km A/R	0,40 €
Salariés par km A/R	0,40 €
Observateurs Arbitres Seniors - Jeunes - (plafond de 100 kms aller/retour)	0,40 €
Accompagnateurs nouveaux arbitres - Forfait	30,00 €
10 - DIVERS	
Frais d'un repas pour un membre élu - Membre de Commission - Arbitre -	5,00 €
Location Ethylostat	15,00 €
Prix des embouteils	0,30 €
Caution Ethylostat	700,00 €

Informations

1- Seront portés automatiquement au débit des clubs concernés :

◊ Les amendes « sportives » pour : frais de dossier, forfaits, feuilles de matches et feuilles de recettes en retard, licences manquantes, infraction au statut de l'arbitrage, modifications au calendrier, absence aux A.G., l'engagement des arbitres

2 - Les droits de confirmation de réserves, les droits de réclamation, d'évocation et les droits d'appel ou frais de dossier sont soit :

- débités sur le compte du club concerné

- joints à l'envoi accompagnant sous forme de chèque établi à l'ordre du « District des Deux-Sèvres de Football ».

Les réserves et réclamations peuvent également être confirmées par l'envoi dans les 48 heures (24 heures pour les coupes et challenges) soit :

- d'un courrier électronique avec la messagerie 2mbps.

- d'une simple photocopie avec en-tête du club obligatoire.

Le compte du club réclament est automatiquement débité du montant du droit de confirmation.

3 - La Commission des Finances du District des Deux-Sèvres de Football est chargée de faire appliquer les sanctions prévues par le règlement financier de la LFNA en cas de défaut de paiement.

Relevés de compte club

uniquement par prélèvement automatique

- 1^{ère} situation au 30/11/21 paiement le 11/12/2021
(Dont les engagements des équipes jeunes et seniors 21/22)
- 2^{ème} situation au 28/02/22, paiement le 15/03/2022
- 3^{ème} situation au 15/06/22, paiement le 30/06/2022

A tout moment, les clubs peuvent consulter leur « relevé de compte clubs » en allant sur :

FOOTCLUBS à Menu à Organisation à Etat du compte

Prélèvement automatique des frais d'arbitrage

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage des matchs de championnat de D1 - D2 - D3 - D4, avec 10 Prélèvements mensuels :

- Les 9 premiers de septembre 2021 à mai 2022 d'un montant identique (calculé sur la base des frais d'arbitrage de la saison N-1) soit :

- ☞ Départemental 1 : 220 €
- ☞ Départemental 2 : 220 €
- ☞ Départemental 3 : 70 €
- ☞ Départemental 4 : 70 €
- ☞ Inter-District U19 (79/88) : 70 €
- ☞ Départemental U16 : 70 €
- ☞ Départemental U17 -1ère Division- : 70 €
- ☞ Départemental U15 -1ère Division- : 70 €
- Le dixième en juin 2021 pour régularisation.
- Le montant sera débité le 25 du mois.

-Page 6-



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL N° 02

ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE DU TALLUD

Technique : Pierre Laroche, Francis Gauvin

Contrôle Pass sanitaire : Franck Bonnet, Benoît Bouron, Fabrice Noirault

Emargement : Bernard Delavaud, Alain Rouger, Maryse Rullier, Jean-Claude Barbotin, Jean-Jacques Petit, Jean-Paul Deniau, Mickaël Chatellier

Repas : Jacky Prunier

Micros : Benoît Bouron, Jean-Jacques Petit

Présence 18h

QUESTION DIVERSE

Alain ROUGER présentera, en question diverse, la proposition d'un championnat par poule de 10 en 3D, 4D, 5D de façon à faire connaître et proposer aux clubs de pouvoir travailler sur cette nouvelle organisation, le but étant de soumettre un vœu à l'AG de 2022 pour le lancement saison 2023/2024.

CLOTURE DE LA REUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Daniel GUIGNARD lève la séance à 22 heures.

Le Secrétaire Général
Jean-Claude BARBOTIN

Le Président
Daniel GUIGNARD